

Conseil de faculté

CONFIDENTIEL N° 119

Séance du jeudi 4 juin 2015, 15h15, Géopolis 2207, résumé du procès-verbal

Le quorum de 13 membres est atteint. Deux scrutateurs sont nommés.

Ordre du jour

Le point n° 10 « nomination d'un rapporteur de thèse » est ajouté à la demande du Doyen.

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2015, n° 118, et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'École
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants de la FGSE au Conseil de l'Unil
7. Désignation des membres du Bureau et du Conseil de l'École 2015-2018 sur proposition du Décanat
8. Composition de Commissions de nomination pour des postes professoraux
9. Désignation de nouveaux membres pour la commission de recours
10. Nomination d'un rapporteur de thèse
11. Divers, interpellations et propositions.

L'ordre du jour modifié est adopté.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2015, n° 118, et de son résumé

Au point n° 9, « Divers, interpellations et propositions », ce ne sont pas les imprimantes elles-mêmes qui seront réinstallées dans les instituts, mais uniquement les stocks de toners qui y seront rapatriés. Une alerte automatique sera mise en place par le centre informatique ; cela permettra de suivre l'état du stock.

Le procès-verbal corrigé est accepté.

Son résumé est adopté.

2. Communications du Doyen

1. Le Professeur Timothy L. Grove a été nommé Docteur Honoris Causa lors du Dies Academicus 2015. M. Grove est professeur de géologie au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et collabore régulièrement avec la FGSE.
2. Le Doyen François Bussy annonce qu'il s'est porté candidat au poste de recteur de l'Unil. Sollicité initialement, il avait décliné. Devant l'absence de candidatures internes, il a décidé de se porter candidat. Dans l'intervalle, trois

autres candidat/s/es se sont annoncés à l'interne; s'il y a de bonnes candidatures, il envisage de se retirer de la course.

3. Communications de l'École

1. **Le vice-doyen Véron** indique que la Direction a statué le 11 mai sur l'introduction de la semaine inter-semestrielle, dite « semaine 8 », testée dans les facultés FGSE et Lettres. Chaque faculté pourra désormais introduire cette semaine au semestre d'automne, au niveau bachelor uniquement. L'expérience 2014 en FGSE sera reconduite au semestre d'automne 2015, en améliorant les ateliers proposés.
2. Les demandes d'inscription aux différents Masters sont réparties comme suit :
 - 12 candidatures internes et 12 externes pour le Master en durabilité ;
 - 8 candidatures internes et 13 externes pour le Master en tourisme ;
 - 47 candidatures internes et 26 externes pour le Master en géographie ;
 - 17 candidatures internes et 7 externes pour le Master en géosciences de l'environnement ;
 - 14 candidatures internes et 8 externes pour le Master en biogéosciences ;
 - 11 candidatures internes et 11 externes pour le Master en géologie.

Il ne s'agit pas d'inscriptions définitives, mais de demandes d'admission. Ces chiffres vont donc évoluer.

3. Concernant la validation des Plans d'études et Règlements, les Masters en biogéosciences et en géologie sont pour l'instant en attente dans les universités partenaires respectives (Unine et Unige).
4. Bourse Egalité, la Dr. Annegret Larsen, spécialiste en changement du paysage, géomorphologie, et en influences humaines sur le paysage a été engagée à l'IDYST sur ce financement. Deux des candidates « short-listées » sont aussi engagées : Mme Stéphanie Vincent sera engagée sur le fond vert de l'IGD et Mme Joana Guerrin sur une décharge du décanat.
5. L'atelier « Vision 50/50 » a eu lieu, occasion d'échanger les expériences entre les facultés quant à leurs plans 50/50, et de dresser un bilan. Un poster FGSE a été élaboré visible au 4e étage, dans l'espace du décanat. Le **vice-doyen Véron** préparera un compte-rendu pour une séance ultérieure.

4. Communication de la Recherche

1. Auto-évaluation : Les rapporteurs de la synthèse sur les rapports du rapport d'auto-évaluation proposent d'accepter cette synthèse. Si la COVER donne un vote positif le 10 juin, le processus d'autoévaluation en tant que tel sera terminé.
2. Relations internationales : les 14 et 15 juin 2015, l'Unil enverra une délégation à l'Université de Lancaster afin de mettre au point un plan de développement des relations entre les deux universités. La FGSE pourrait lancer avec ses collègues de Lancaster un « Annual Environmental Summit », dont les sujets potentiels pourraient être par exemple : *environmental pollution, water and soil, GIS and remote sensing, environmental humanities, etc.*
Le Décanat sollicite deux volontaires du corps enseignant pour accompagner des membres de la Direction à Lancaster.
3. 2ème campagne du FINV : quatre requêtes ont été déposées, pour un total de 115'000.- CHF. La commission se réunira le 15 juin.
4. Le sondage sur l'usage des réseaux sociaux par les chercheurs de la FGSE a donné 45 réponses. ResearchGate, LinkedIn et Google Scholar sont les portails

les plus utilisés : ces réseaux seront « moissonnés » ultérieurement par SERVAL. Academia.edu est également utilisé par les chercheurs en sciences humaines. La plupart des répondants utilisent deux à trois réseaux différents.

5. Divers – Informations :

- Le Dictionnaire de la Pensée écologique sortira aux PUF le 23 septembre prochain et une manifestation sera organisée à cette occasion;
- Les abstracts pour le symposium *Recherche transdisciplinaire dans les Alpes Vaudoises* peuvent être déposés jusqu'au 8 juin ;
- Les Mystères de l'UNIL ont été un grand succès. Le Décanat remercie vivement toutes les personnes qui s'y sont impliquées.

5. Communication des représentants de la FGSE au Conseil de l'Unil

La commission de sélection du nouveau recteur va se réunir en séance extraordinaire le 11 juin. Avant cette date, elle va transmettre un rapport aux membres du Conseil de l'Unil. Ce rapport sera confidentiel, mais les membres sont tout de même autorisés à consulter leur corps afin de dégager une position collective. Une réunion est organisée le 10 juin à 11h pour les enseignants et le PAT de la FGSE. Les corps intermédiaires et étudiants feront des consultations avant le 11 juin.

La séance du Cunil du 11 juin ne sera pas encore une séance de décision : deux candidats seront auditionnés le 11 juin, et les deux autres le 25 juin.

Le Conseil de l'Unil a accepté le rapport de gestion 2014. Les comptes 2014 ont été approuvés, de même que le projet de budget 2016.

Infrastructures : Lausanne, candidate à l'hébergement des Jeux Olympiques de la jeunesse en 2020, a prévu de construire des logements d'étudiants au nord de l'Amphipôle, pour le village olympique. Des appartements seront également construits, pour les visiteurs académiques.

Un postulat concernant le statut des MER avait été déposé lors d'une séance du Conseil. La Direction a répondu à ce postulat par une étude précise sur les différentes postes de MER dans les facultés. La Direction a précisé que les postes de MER, bien que stables, ne sont pas des postes de relève académique.

Une motion de la FAE et de l'ACIDUL demandant que leurs emails ne soient plus modérés a été acceptée, écartant ainsi toute mauvaise interprétation de la modération.

Un calendrier concernant l'avancée du projet EdUnil a été distribué. Des informations supplémentaires peuvent être communiquées aux personnes intéressées par les représentants GSE au Cunil.

Discussion

Concernant la promotion de MER à professeur, elle est possible à condition que le MER n'ait pas obtenu son poste suite à une stabilisation après avoir été Maître assistant (MA). On peut aussi envisager d'accorder le titre de professeur titulaire à des MER expérimentés, mais c'est seulement honorifique.

Le principe d'une double promotion est jugé intéressant par certains membres, car il permet à des personnes qui n'ont pas encore le niveau professoral durant leur trentaine d'être promues plus tard dans leur carrière.

Une question est posée sur un éventuel rattachement des MER au corps professoral, dont ils sont proches en termes d'intérêts. La Direction ne souhaite pas changer leur statut ; elle laisse la liberté aux facultés de faire une distinction entre le CI stable (MER) et le CI non stable (post-docs, doctorants, etc.).

6. Désignation des membres du Bureau et du Conseil de l'École 2015-2018 sur proposition du Décanat.

L'adjointe aux affaires académiques Magali Pétermann-Glaus, l'ingénieur pédagogique Johann Lüthi et le vice-doyen aux affaires académique René Véron sont membres *ex officio* du Bureau. Les autres membres sont élus.

Pour compléter le Bureau, le Décanat propose la reconduction de Gérald Hess et de Torsten Vennemann. Le nouveau professeur Christian Kull s'ajoute à cette liste. À eux trois, ils sont impliqués dans de nombreux cursus des différentes disciplines.

Les membres du Bureau sont *ex officio* aussi membres du Conseil de l'École, qui serait ainsi représenté par :

- corps enseignant (professeur et MER) :
 - o Christian Kull (géographie)
 - o Céline Rozenblat (géographie)
 - o Gérald Hess (sciences de l'environnement)
 - o Niklas Linde (sciences de l'environnement)
 - o Torsten Vennemann (géologie)
 - o Sébastien Pilet (géologie)
- corps intermédiaire/PAT :
 - o Chrystelle Gabbud (géographie), suppléée par Muriel Delabarre (géographie)
 - o Nathalie Chèvre (sciences de l'environnement), suppléée par Gabriel Salerno (sciences de l'environnement)
 - o Annelore Bessat (Géologie), suppléée par Davide Roggero (géologie)
- corps étudiant :
 - o 3 représentants et 3 suppléants à nommer après la rentrée

Il s'ensuit une discussion sur la représentation de la géologie au Bureau et au Conseil de l'École.

Christian Kull, Gerald Hess et Torsten Vennemann sont nommés au Bureau du Conseil de l'École et la composition du Conseil de l'École proposée par le Décanat est acceptée.

8. Composition de Commissions de nomination pour les postes professoraux

La composition de la Commission de nomination du poste « BESS » (Biogeochemistry and earth surface systems) est soumise au préavis du Conseil ; le Décanat propose la composition suivante :

Président :	Prof. François Bussy
Représentants du corps professoral :	Prof. Frédéric Herman – IDYST
	Prof. Stuart Lane – IDYST
	Prof. Eric Verrecchia – IDYST

Représentante du corps intermédiaire :
Représentant du corps étudiant :
Experts externes :

Prof. Christian Kull – IGD
Prof. Lukas Baumgartner – ISTE
Mme Nathalie Chèvre
À déterminer
Prof. Susan Waldron – Université de Glasgow
Prof. Penny Johnes, Université de Bristol

La composition de la Commission de nomination du poste BESS est acceptée. Ce préavis sera transmis à la Direction.

7. Désignation des nouveaux membres pour la commission de recours

Sont membres *ex officio* de la commission : le Doyen (président) et le vice-doyen aux affaires académiques, et représentent aussi le corps professoral. Il reste donc à élire un représentant du CI et un représentant des étudiants, avec leurs suppléants respectifs.

Pour le CI, l'ACIGE a proposé de reconduire les membres sortants, soit Jean-Michel Fallot, membre et Gérald Hess (suppléant).

Pour les étudiants, les représentants étudiants au Conseil de faculté ont été sollicités : Sébastien Muller et Raphaël Bubloz se sont ainsi proposés comme membre et suppléant respectivement.

La composition de la Commission de recours est acceptée. Elle entre en fonctions dès le 1^{er} août 2015.

8. Désignation d'un rapporteur de thèse

Un rapporteur de thèse doit être désigné, car le directeur de thèse de M. Hungerbuehler, le Professeur Jean Guex, est professeur honoraire. Peter Baumgartner est l'expert désigné pour cette thèse et il est proposé qu'il joue également le rôle de rapporteur. Il écrira donc un rapport en tant qu'expert et un rapport en tant que rapporteur.

Peter Baumgartner est désigné rapporteur de la thèse de M. Hungerbuehler.

9. Divers, interpellations et propositions.

Nathalie Chèvre a participé à un événement de l'Unil appelé « A University », mise en réseau d'universités européennes qui collaborent avec les villes : un projet facultaire pourrait être utile, par exemple afin de formaliser les relations avec la ville de Lausanne.

Stuart Lane demande que le Décanat propose un changement du Règlement de faculté afin d'éviter que des membres du Conseil de faculté candidats dans des procédures de recrutement internes puissent accéder de manière privilégiée à des informations ou rapports sur les procédures de nomination ou de stabilisation en cours.

Le Doyen indique que cette question sera traitée à la rentrée d'automne par le nouveau Conseil.

Le Doyen apporte ensuite des réponses à des interpellations antérieures. Sur la question de la participation des étudiants et membres du corps intermédiaire à la Commission de planification académique, la Direction considère que la planification stratégique ne concerne que le corps professoral. On pourrait considérer inviter des représentants de

ces corps sans droit de vote, mais cela n'est pas pratiqué à l'heure actuelle dans les facultés.

Le Doyen revient sur la suggestion que le Conseil ne devrait pouvoir voter que sur les conclusions des rapports des commissions de nomination professorale dans leur ensemble (acceptation ou rejet) et non pas sur le classement de chaque candidat. La Direction confirme que le mode de faire actuel est préférable: il est jugé important que le Conseil puisse se prononcer de manière détaillée. Il s'agit d'une pratique saine, même si relativement lourde en termes de procédure de vote durant la séance du Conseil où l'on préavise.

La séance est levée. La prochaine séance du Conseil aura lieu le jeudi 2 juillet à 15h15, suivie du repas du Conseil.

François Bussy